

le Fil

FLASH INFOS LÉGÉROIS / Magazine municipal de Saint-Léger-de-Linières

**Actualités
municipales**
ANGERS LOIRE
METROPOLE

/ p 3-4

| JANVIER 2022 | # 11



SOMMAIRE

	Actu municipale	03
	Lien social	11
	Culture	13
	Actu des assos	14
	Infos pratiques	21
	Tribunes	22
	Agenda	24

Directeur de la publication : Franck Poquin, Maire

Création / réalisation : A4 éditions - 02 41 720 700
Tirage : 1 800 exemplaires sur papier recyclé
ISSN 2800-2679

Mairie de Saint-Léger-de-Linières
9 rue du Lavoir
Saint-Léger-des-Bois
49170 Saint-Léger-de-Linières
Tél : 02 41 39 55 36
mairie@saint-leger-de-linieres.fr
www.saint-leger-de-linieres.fr

Mairie annexe
12 route Nationale
Saint-Jean-de-Linières
49070 Saint-Léger-de-Linières
Tél : 02 41 39 70 83

édito



Franck POQUIN,
Maire

Alors que s'annonce déjà la nouvelle année, 2021 aura encore été riche en événements, en rebondissements parfois, mais aussi en défis que nous avons relevés tous ensemble.

Je ne m'appesantirai pas sur une situation sanitaire pénible, maintes fois commentée et toujours incertaine. Je souhaite, au contraire, regarder ce qu'elle a révélé de positif, et même de meilleur en nous, et crois qu'il y a des raisons d'être optimiste.

En effet, l'année écoulée nous a montré combien notre commune s'est montrée résiliente et a su afficher une belle vitalité. La vie associative a recouvré sa vigueur, chacun ayant à cœur de revivre des instants de convivialité, de solidarité ou encore de sportivité. La vie économique de notre cité affiche une santé éclatante. Enfin, l'attractivité de notre commune ne se dément pas. De nouveaux programmes immobiliers vont sortir de terre, nous assurant une démographie dynamique pour les années à venir.

Ce développement rapide pourrait, si nous n'y prenions garde, être synonyme de déséquilibre et de dégradation de notre environnement. Notre équipe est soucieuse de l'accompagner afin qu'il demeure harmonieux et équilibré. C'est pourquoi les projets que nous portons contribueront à embellir et rendre encore plus agréable notre cadre de vie déjà privilégié. Le souci de conserver notre tranquillité nous conduit à rester vigilants. Un effort conséquent sera consenti dans le domaine de la sécurité des biens et des personnes.

Je veux aussi remercier les employés communaux pour leur disponibilité et leur implication au service de chacun, pour l'intérêt général.

A vous tous Légérois, je présente mes meilleurs vœux et vous souhaite joie et bonheur auprès des êtres qui vous sont chers.

Bonne et heureuse année 2022.

ANGERS LOIRE METROPOLE

La commune de Saint-Léger-de-Linières fait partie de la Communauté Urbaine (C.U.) Angers Loire Métropole.
A travers ce dossier, nous souhaitons vous présenter cette instance.

ALM carte d'identité, et ALM compétences

PRÉSENTATION

La création du district date de 1968 réunissant 10 communes.

C'est en 1971 que Saint-Jean-de-Linières l'intègre, alors que Saint-Léger-des-Bois le rejoint en 1994, au moment où ce district urbain devient l'agglomération angevine, regroupant alors 27 communes.

Au 1^{er} janvier 2005, Angers Agglomération est renommé « Angers Loire Métropole » (ALM).

Depuis le 1^{er} décembre 2016, la communauté d'agglomération est passée en communauté urbaine et compte désormais 29 communes.



LES COMPÉTENCES

Angers Loire Métropole exerce
des compétences réparties dans
5 domaines d'intervention :
l'économie, l'environnement,
les solidarités, le territoire, et les
déplacements.



ALM

Le transfert de la voirie communale

Qu'est-ce que la voirie ?

Quand on parle de voirie, on évoque toute l'emprise du domaine public routier qui comprend les chaussées, les trottoirs, les accotements, les talus, les arbres, les panneaux de signalisation, les candélabres, les feux ou encore les réseaux nécessaires à cette voirie

A partir du 1^{er} janvier 2022, Angers Loire Métropole assumera la compétence voirie communale sur l'ensemble des 29 communes de la communauté urbaine. Le territoire d'ALM sera composé de 4 secteurs. Le troisième dont nous dépendrons, sera basé à Montreuil-Juigné. Chaque territoire sera piloté par un responsable de secteur qui conduira ses équipes administrative et technique dans l'accomplissement des tâches qui

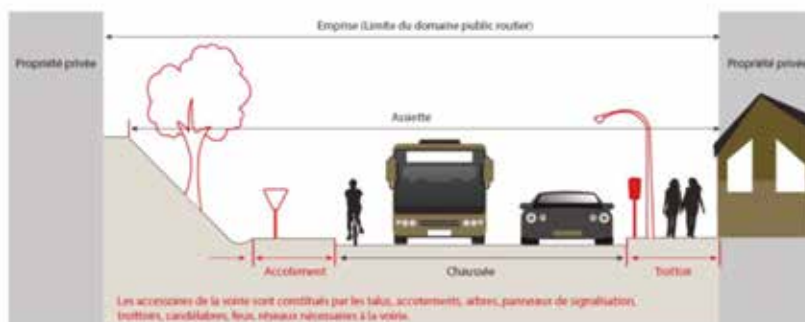
leur seront désormais dévolues : entretien des voiries communales, élagages des haies et curage des fossés...

A l'intérieur des panneaux d'agglomération, la commune continuera néanmoins d'assurer la propreté de la voirie, l'entretien des espaces verts, places de stationnement, parkings, et mobilier urbain.

A partir du 1^{er} janvier 2022, ALM prendra également la compétence des eaux pluviales (entretien des canalisations et bassins de rétention).

Sur chaque secteur, un groupe d'élus participera aux décisions qui seront prises pour élaborer les programmes de travaux de chaque année

Cet important changement se fera progressivement durant le 1^{er} semestre 2022.



Compétence déchets

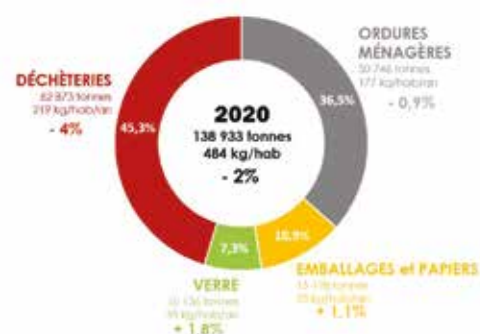
Un petit mot sur nos poubelles

La gestion des déchets est évidemment une question de propreté et de salubrité. Mais sur notre planète, nous avons besoin de plus en plus de matières premières, et il n'est pas possible d'exploiter indéfiniment nos ressources fossiles et minérales. C'est autour de cet enjeu que se concentrent les réglementations françaises et européennes.

A l'échelle d'ALM et sur notre commune, nos résultats sont bons, avec 2/3 de matière valorisée, mais peuvent encore être améliorés (cf schéma).

Pour cette raison, il est convenu, là où c'est possible, d'optimiser les conditions matérielles du tri des déchets, y compris les points d'apport volontaire qui avaient déjà été améliorés début 2021.

Parallèlement, ceux qui souhaitent s'équiper de composteurs individuels, permettant de transformer nos déchets biologiques en compost directement dans nos jardins, peuvent le demander gratuitement. Par ailleurs, la taille de nos poubelles de tri ou de tout-venant peut être adaptée aux besoins.



Dès le premier janvier 2022, sur la commune déléguée de Saint-Jean-de-Linières, les modalités de collecte seront adaptées à l'image de ce qui existe déjà à Saint-Léger-des-Bois : le ramassage des poubelles de tri aura lieu tous les 15 jours, et le ramassage des poubelles « vertes » aura aussi lieu tous les 15 jours (au lieu de toutes les semaines jusqu'à présent). Ce dispositif, en plus de permettre une cohérence des modalités de collecte sur l'ensemble de la commune et de simplifier nos calendriers (une semaine jaune, une semaine verte), devrait permettre de nous inciter tous à mieux trier nos déchets... et donc de mieux valoriser la matière qui les compose !

URBANISME

Aménagement du secteur Linériis - Place de la Croisée – Clos du presbytère

Dans le F.I.L. n° 5 de janvier 2020, un avant-projet du cabinet d'architectes Crespy-Aumont vous avait été présenté.

En 2021, une étape importante a été franchie. La commission aménagement du territoire a travaillé en étroite collaboration avec le cabinet Ligéiis, qui a la maîtrise d'œuvre de ce dossier.

Le projet, maintenant finalisé, respecte nos besoins et attentes :

- Sécuriser la circulation en créant un plateau surélevé entre la Place de la Croisée et l'église et en redessinant le carrefour allée de la Châtellenie - route de la forêt
- Permettre le stationnement près de l'église et du cimetière, un parking avec places PMR à l'entrée du cimetière sera aménagé
- Favoriser l'accès des familles au multi-accueil « Mille pattes » avec la création d'arrêts minute
- Compléter l'offre de jeux de plein air en réalisant un terrain multisports près de la salle Linériis. La peinture du sol n'a pu être faite, les températures trop basses ne le permettant pas, la finition de cet équipement est programmée au printemps.
- Améliorer et créer un espace convivial depuis la salle Linériis jusqu'au presbytère, avec des chemins doux et harmonieux, l'espace devant Carré d'As devenant exclusivement piéton.

L'objectif est de mettre en valeur notre patrimoine bâti et non bâti, ancien presbytère, église St Jean Baptiste et le clos du presbytère.

La phase d'exécution sera lancée en 2022. Nous reviendrons vers vous pour des informations pratiques concernant le phasage précis de ces travaux.

Autres travaux d'urbanisation en cours

Saint-Léger-des-Bois :

- La dernière tranche de construction de Légéry a démarré, pour 2 ans de travaux.
- Les permis d'aménager des secteurs du Toulonnet et des Fouquetteries sont déposés et sont en cours d'instruction. Le début des travaux, par phase, est programmé courant 2022.

Saint-Jean-de-Linières :

- Le « City stade » sera réceptionné dès la mise en peinture.
- L'opération promotionnelle du lotissement de l'Orangerie a reçu toutes les autorisations ; les travaux de VRD (Voirie et Réseaux Divers) ont commencé, les premières constructions débuteront mi 2022.



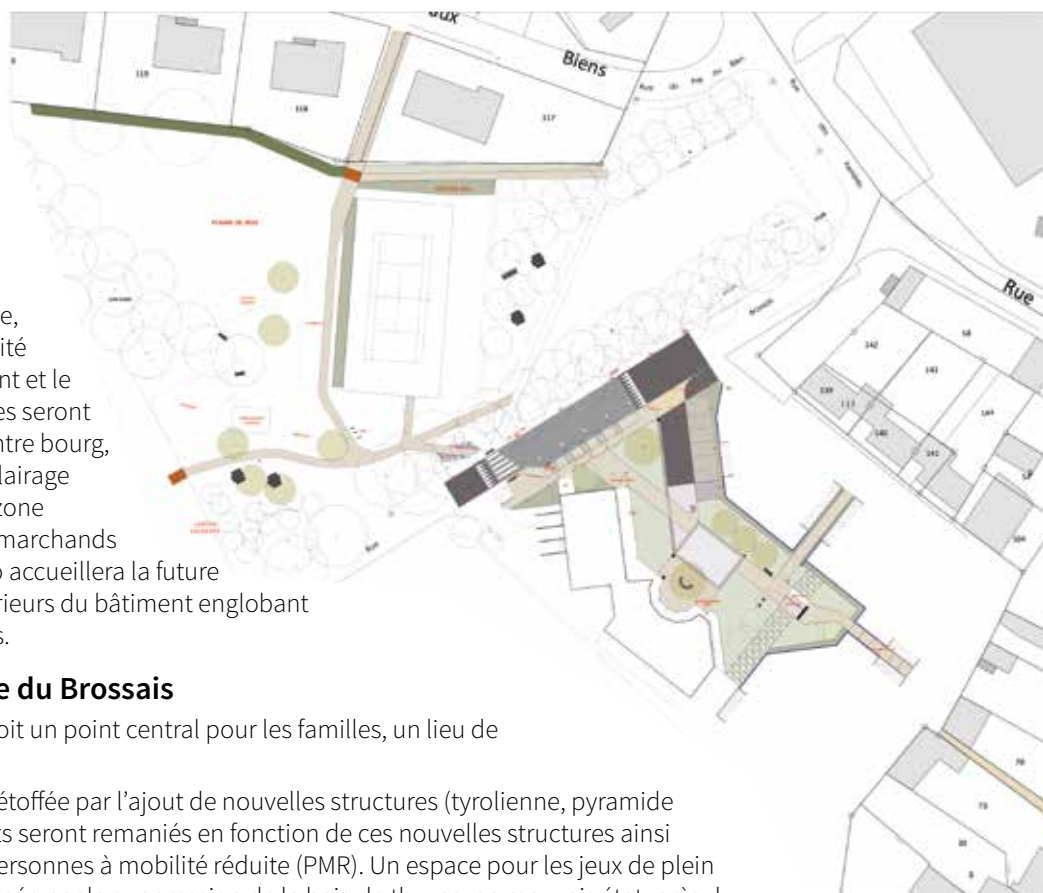
URBANISME

Opération de rénovation urbaine des secteurs du Brossais et des Jardinets

Réhabilitation de la place des Jardinets devant les commerces

Le but est de rendre plus convivial le site, en créant un espace plus paysager et moins minéral.

Le cœur de bourg sera relié au secteur du Brossais par un square, accueillant et favorisant la visibilité des commerces. Le stationnement et le cheminement vers les commerces seront favorisés et facilités depuis le centre bourg, avec la réfection et la mise en éclairage de la venelle face à l'église. Une zone pourra également accueillir des marchands ambulants. Enfin, l'ancien Vivéco accueillera la future bibliothèque. Le local et les extérieurs du bâtiment englobant les commerces seront réhabilités.



Aménagement de l'espace du Brossais

L'objectif est de faire de cet endroit un point central pour les familles, un lieu de rencontres et de lien social.

L'offre de jeux pour enfants sera étoffée par l'ajout de nouvelles structures (tyrolienne, pyramide et balançoire). Les cheminements seront remaniés en fonction de ces nouvelles structures ainsi qu'en créant un accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Un espace pour les jeux de plein air sera réservé. La vue sera dégagée par la suppression de la haie de thuyas, en mauvais état, près du terrain de tennis, en la remplaçant par des plantations plus basses. Des lieux de pause seront aménagés avec l'implantation de mobilier (bancs, tables...), afin de permettre à chacun de se reposer, de lire, ou encore de pique-niquer.

Ces deux secteurs seront reliés par une voirie apaisée avec la mise en place d'un plateau ralentisseur sur la rue des Jardinets. Des toilettes publiques à proximité de la future bibliothèque compléteront ces aménagements.

FINANCEMENT

Les investissements inscrits au budget 2021 ont fait l'objet de demandes de subvention.

L'Etat a accordé 132 458 € (DETR et DSIL*) pour le projet de rénovation de la place des Jardinets avec l'accueil de la bibliothèque dans l'ancien local du Vivéco et l'aménagement de jeux dans l'espace du Brossais. D'autres demandes de subvention sont en attente de réponse.

*DETR : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux/ DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local



ALSH, LE SEQUOIA

Une semaine supplémentaire d'ouverture du centre de loisirs aux vacances de la Toussaint

Afin de mieux accompagner les familles pendant les vacances scolaires, la municipalité a décidé d'élargir à deux semaines (au lieu d'une) l'amplitude d'ouverture du centre de loisirs le Séquoia à compter de la rentrée scolaire 2021/2022.

Cette latitude supplémentaire donnée aux familles leur permet un choix dans les semaines de vacances, mais aussi la possibilité d'inscrire leurs enfants deux semaines de suite selon les disponibilités.

Cette nouvelle offre a nécessité une optimisation de l'organisation, tant au niveau de l'encadrement des enfants que de la programmation d'animations supplémentaires, mais aussi de la disponibilité des locaux.

Cet élargissement a un coût, assumé par la municipalité qui a privilégié l'aspect social.

Alizée MICHENEAU,

directrice par intérim de l'accueil de loisirs le Séquoia

Laura HOUDMONT, directrice du service périscolaire du groupe scolaire Claude Debussy et de l'accueil de loisirs le Séquoia est partie en congés de maternité. L'intérim pour ces deux postes a naturellement été confié à Alizée MICHENEAU, adjointe de Laura pour le Séquoia.

Avec l'équipe d'animateurs, elle a pris en main avec enthousiasme et détermination ses nouvelles fonctions. Alizée a intégré l'équipe d'animation depuis la rentrée scolaire 2017 ; elle est titulaire du BPJEPS*.

*BPJEPS : Brevet Professionnel de l'Education Populaire de la Jeunesse et des Sports



En chiffres

Les chiffres de fréquentation confirment le bien-fondé de cette initiative municipale :

Comparatifs Toussaint 2020 sur 5 jours / Toussaint 2021 sur 9 jours :

+ 4 JOURS
D'OUVERTURE

+ 44%
D'ENFANTS
ACCUEILLIS

Lors des vacances de Toussaint 2021, un bon nombre d'enfants a été accueilli par l'équipe d'animation du Séquoia. Au cours de ces deux semaines, les enfants ont participé à des activités ludiques autour du thème d'Halloween. Ils ont pu créer des squelettes, des araignées, des chauves-souris, ... Ils se sont également transformés en momies. Durant la première semaine, une sortie a été organisée à Skoubi-Park à Angers, journée qui a conquis et enthousiasmé les enfants.

Avec l'aide de vos petits monstres, une préparation de citrouilles et de fantômes pour le goûter du bal d'Halloween a été mise en place. Et à la fin de ces vacances de Toussaint, des ateliers maquillages ont été réalisés.

Les Légérois de 3 à 12 ans ont ainsi pu se divertir grâce à l'équipe d'animation bien expérimentée.

Contact : Alizée MICHENEAU – 07 77 70 04 19
alsh@saint-leger-de-linieres.fr
Rue des Châtaigniers – Saint Jean de Linières
49070 Saint-Léger-de-Linières



ÉCOLES – Projets en cours

Notre commune est jeune et dynamique ; près de 450 enfants sont actuellement scolarisés sur la commune, 53 bébés sont nés en 2020 ; il convient d'anticiper la sortie de terre de 200 logements dans les trois prochaines années, qui feront sans aucun doute croître les besoins en infrastructures de tous ordres et notamment scolaires et périscolaires.

Deux dossiers importants sont actuellement à l'étude :

- **Le renouvellement du projet éducatif de territoire (PEDT)**, qui concerne les trois années scolaires à venir (2022-2025) ; il définira entre autres les rythmes scolaires et toute l'organisation autour de l'école.
- **Restauration scolaire** : un audit est en cours sur la faisabilité de l'extension au groupe scolaire Claude Debussy de repas élaborés sur place. Audit qui porte sur les locaux, le matériel, les moyens humains. La deuxième phase, plus complexe et plus longue, sera consacrée à l'obtention des divers agréments sanitaires.

CME

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants est en place !

Ils sont neuf, filles et garçons, des deux groupes scolaires, en classe de CM1 et CE2.

Ils ont été élus par leurs pairs le 16 octobre dernier lors du dépouillement en Mairie. Ils ont découvert le processus électoral (dépôt des candidatures, élaboration d'un programme, création d'une affiche, vote et enfin dépouillement).

Bien accompagnés dans ces démarches par leurs enseignants, par Katel SUTCA, animatrice au Centre Social Intercommunal (CSI L'Atelier), et guidés par leurs parents.

Cette découverte du processus démocratique effectuée, ils se sont mis au travail.

Les réunions mensuelles ont commencé en novembre, animées par Katel et Claude DELESTRE, adjoint aux affaires scolaires. Les idées et projets sont nombreux, les leurs mais aussi celles et ceux de leurs camarades non élus qu'ils porteront également.

Nous leur souhaitons une bonne installation !



Commémoration du 11 novembre

RENTRÉE SCOLAIRE

Inscriptions

Pour les nouvelles inscriptions (rentrée de septembre 2022), pensez dès maintenant à prendre contact :

• École Les Grands Chênes :

Madame Millet, directrice,
02 41 39 58 73 (les jeudis et vendredis)
ou par mail ce.0490664f@ac-nantes.fr.

Des portes ouvertes (réservées aux futurs enfants de petite section inscrits) auront lieu à la fin du mois de juin.

• École Claude Debussy

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2022 se feront à partir du 3 janvier et avant le 1^{er} mars 2022 uniquement sur rendez-vous.

Madame Bochereau au 02 41 39 74 19 (de préférence le mercredi matin ou le jeudi).

Une visite (réservée aux futurs enfants de petite section) sera organisée si possible, en fonction des mesures sanitaires, **le vendredi 20 mai 2022 de 15h45 à 16h45**.

L'école accueille les enfants à condition qu'ils aient 3 ans au plus tard le 31 décembre de l'année scolaire en cours.

Pour la rentrée 2022, les enfants les plus jeunes seront nés au plus tard le 31 décembre 2019.

ENVIRONNEMENT

1 enfant, 1 arbre

Sur la commune, nous avons décidé de planter un arbre pour chaque enfant né l'année précédente. C'est une manière d'embellir encore notre village, et d'inscrire pour chaque naissance un premier acte en faveur du respect et de l'amélioration de notre environnement.

Non seulement les arbres et arbustes permettent le maintien et le développement de la biodiversité, mais ils stockent aussi, chacun, 25 kg de carbone par an. Autant de gaz à effet de serre qui ne seront pas renvoyés dans l'atmosphère.

Lors de la fête de l'environnement de juin 2021, nous avons dévoilé le nom que les familles ont décidé de donner au lieu qui accueillera les 53 arbres des 53 enfants de 2020 : « le berceau des jeunes pousses ».

Le 6 novembre dernier, en présence de familles concernées, nous avons donc planté et inauguré le berceau des jeunes pousses, qui se situe route des Landes à Saint-Léger-des-Bois. Dans quelque temps, ces fruitiers offriront des prunes, poires, abricots, pêches, mais aussi des groseilles et framboises, et seront, le moment venu, à la disposition de tous (évidemment, dans le respect du lieu !).



Plan vélo

La mise en place d'une liaison douce entre nos 2 bourgs fait partie de nos priorités, et le plan vélo a été le 1^{er} dossier mis à l'étude au sein de la commission aménagement du territoire.

C'est ainsi qu'un pré diagnostic a été élaboré, à notre demande, par le service ingénierie du conseil départemental dès 2020, puis une étude de préfaisabilité lancée par ALM cette année.

Autre préoccupation, la continuité de la piste cyclable dans la traversée de Saint Jean. La réalisation du domaine de l'Orangerie (Ex Ets Landreau) permettra de repenser la circulation des cyclistes au sein de l'agglomération. Cette réflexion devra nécessairement s'inscrire dans un projet d'urbanisation, conduit en concertation avec le conseil départemental qui conserve la compétence de la D 723.

Ce dossier des infrastructures s'appréhende forcément sur un temps long, car il suppose des investissements importants, voire des expropriations dès lors que les voies existantes ne permettent pas de faire cohabiter, en toute sécurité, les modes motorisés et les modes doux.

VIE ÉCO

Nos entreprises

La vie économique est une préoccupation constante de la municipalité. Aussi, les élus veillent à développer et à maintenir leurs relations avec les entreprises.

C'est ainsi qu'elles ont été contactées, à l'occasion de l'édition du mémo 2022 (joint au bulletin communal) et du développement de l'application IntraMuros. Cette année, les entreprises ont la possibilité d'intégrer cette application et de doubler ainsi leur visibilité.

Nous avons la joie d'accueillir une nouvelle entreprise sur la commune.

CHOCOLATERIE DE NEUVILLE

Votre nouvelle boutique De Neuville a ouvert ses portes le 4 novembre dernier au sein de la galerie commerciale du Centre Leclerc à Saint-Jean-de-Linières.

Nous vous invitons à découvrir tout le raffinement du chocolat 100% français et sans huile de palme.

Nous sommes à votre écoute pour vous apporter le meilleur service et vous faire partager notre passion du chocolat français.

A bientôt pour une dégustation !

Centre commercial E. leclerc

54 rue de la Liberté

49070 St Jean de Linières

02 48 63 57

st-jean-de-linieres@chocolat-deneuille.com



BUDGET PARTICIPATIF

Ultime étape !

L'équipe municipale remercie tous les acteurs de cette première édition du budget participatif !

Le groupe de travail a pu apprécier l'ensemble des projets proposés au regard des critères d'éligibilité (détaillés par l'article 6 du règlement disponible sur le site internet de la Mairie). **C'est ainsi que 6 projets ont pu être retenus et soumis aux votes des habitants de la commune** entre le 15 octobre et le 15 décembre.

Et d'ici quelques jours... annonce des lauréats et des nouveaux projets pour notre commune !



REUNIONS DE PROXIMITÉ



SÉCURITÉ

Sécurité, tranquillité et salubrité publique

Un questionnaire relatif à la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique a été distribué en complément du F.I.L. d'octobre dernier. 262 exemplaires ont été complétés et retournés en mairie, soit un taux de 19 %, ce qui est plus qu'honorable pour ce type d'enquête.

Sur les 262 retours, 132 proviennent de la commune déléguée de Saint-Jean-de-Linières et 130 de Saint-Léger-des-Bois.

L'examen des réponses a commencé mais les « suggestions » nécessitent un temps d'analyse plus long, nous reviendrons vers vous ultérieurement pour un retour plus détaillé.

La municipalité remercie vivement tous les participants qui apportent ainsi un éclairage aux orientations qui seront décidées, en accompagnement du projet de mise en place d'une vidéoprotection et du recrutement d'un policier municipal.

Participation citoyenne

Deux réunions publiques ayant pour objet la présentation par la gendarmerie de la Participation Citoyenne se sont tenues en septembre. Une cinquantaine d'habitants ont répondu présents à l'invitation de la municipalité. Huit personnes se sont portées candidates « référents citoyens ». Le dispositif va donc pouvoir se mettre en place et une convention sera bientôt signée.

Police municipale

Une visite des locaux de la Police Municipale de Montreuil-Juigné a été organisée mi-octobre. Le but était d'avoir une vision et un retour d'expérience des agents de cette commune concernant les missions de la police municipale et les besoins logistiques utiles à la création d'un poste sur notre commune. Le volet vidéoprotection a aussi été abordé s'agissant d'une commune équipée d'un nombre de caméras comparable à celui de notre projet.

Les informations recueillies permettront d'avancer sur ces deux dossiers.

Toute nouvelle candidature sera la bienvenue

Contact : mairie@saint-leger-de-linieres.fr



JEUNESSE

Chantier jeunes

Les jeunes de la commune, et notamment le groupe J2L, s'impliquent dans la vie communale et la municipalité tient à saluer cet engagement !

Dans le cadre du chantier jeunes de cet été, ils avaient déjà montré une grande détermination au relooking du transformateur Enedis pour un résultat plus que réussi : n'hésitez pas à le découvrir, il est situé rue Paul Cézanne à Saint-Léger-des-Bois.

Avec sensiblement la même équipe, et toujours en partenariat avec le Centre Social (CSI L'Atelier), les jeunes ont exprimé de nouveau leur créativité avec un nouveau chantier jeunes, cette fois sur la thématique de Noël. Munis de scies, perceuses, et peintures, ils ont réalisé des décorations de Noël qui ont été installées début décembre sur l'ensemble de la commune. Nous espérons que petits et grands sauront les apprécier. Bravo les jeunes !



LIEN SOCIAL

Projet intergénérationnel autour de l'eau, un très bon démarrage

Après des semaines de préparation et de rencontres, le projet a été lancé le samedi 13 novembre à la salle Carré d'As avec une vingtaine de participants très motivés.

Pour rappel, le projet se construit autour de 3 thèmes :

- « process de l'eau »,
- « rivières et fleuves »,
- « mers et océans ».



L'objectif est d'aboutir à une exposition et proposer une conférence lors de la **Fête de l'environnement le 30 avril 2022** pour sensibiliser les citoyens sur la préservation de ce patrimoine, notre bien commun : l'eau.

Des volontaires de toutes générations et des élus, réunis en cette matinée, ont démarré la réflexion qui portera sur une ou deux actions individuelles ou collectives à mettre en place. Les idées ont déjà fusé, démontrant le plein investissement des participants dans cette mission.

Trois intervenants professionnels étaient à leurs côtés : Valérie PENLOUP d'Angers Loire Métropole (ALM), Nicolas CHATARD de la Fédération de la Pêche 49, et Catherine CHABAUD (par l'intermédiaire d'une vidéo) navigatrice et Députée européenne.

La municipalité remercie déjà à ce stade l'implication des habitants ayant intégré la réflexion. Ils se sont montrés très à l'écoute et pro-actifs : les travaux s'engagent très positivement.

Les ateliers suivants auront lieu les 29 janvier et 23 mars 2022.

Si vous souhaitez rejoindre la réflexion, c'est encore possible en contactant Marie-Noëlle LEGENTIL au 06 77 93 21 25.

AÎNÉS

Coup de pouce numérique



Les ateliers informatiques individuels connaissent un réel succès. Ils permettent aux aînés de s'initier ou se perfectionner à l'utilisation des outils de communication modernes et ainsi d'échanger plus facilement avec leurs proches via les réseaux sociaux, canaux devenus incontournables avec la pandémie.

Forts de leur succès, les ateliers sont reconduits et désormais proposés à un plus large public, pour toutes les tranches d'âges.

Vous souhaitez bénéficier de ce coup de pouce numérique ?

Mathilde GERVAIS, votre conseillère numérique du CSI L'Atelier, vous accueille lors de son prochain atelier, **SANS RENDEZ-VOUS, le jeudi 3 février de 14h à 16h30 à l'espace Carré d'as à Saint-Jean-de-Linières.**

Vous n'êtes pas disponible le 3 février ?

Des bénévoles du cyber centre vous accueillent également toute l'année sur rendez-vous les jeudis de 14h à 16h au sein du CSI L'Atelier à Saint-Georges-sur-Loire, pour suivre des cours sur ordinateur, tablette ou téléphone, selon vos difficultés.

Le vocabulaire du numérique n'aura bientôt plus de secret pour vous !

Renseignements : 02 41 39 17 11 / 06 81 98 01 58

C.C.A.S.

Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

Le CCAS a réalisé une enquête pour alimenter l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) des habitants de la commune qui va permettre d'enrichir la réflexion en cours sur les politiques sociale et familiale à adapter.

Contrairement à ce qui a été annoncé dans le FIL N°10, les résultats de cette enquête, ainsi que de l'analyse complète, vous seront communiqués dans le FIL N°12, ainsi que sur le site internet de la commune.



Repas des aînés

Le repas des aînés a été reporté pour une deuxième année consécutive en raison des conditions sanitaires dégradées.

La municipalité souhaitait malgré tout leur témoigner son soutien dans cette période où les interactions sociales sont fortement limitées.

Des paniers gourmands leur ont été remis le 18 décembre dernier, leur offrant ainsi un peu de douceur et de réconfort.

Inscription sur le registre des personnes vulnérables

Les personnes âgées de plus de 70 ans sont invitées chaque année à s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables.

Nous avons eu de nombreux retours qui nous permettent de contacter ces personnes, parfois seules et isolées, afin de prendre de leurs nouvelles durant la pandémie, suite à une coupure de courant ou un avis de tempête, ... Cette attention portée à nos aînés est importante pour les rassurer, leur transmettre des informations claires, et pour échanger sur leur situation.

Cette écoute attentive est bien souvent un moment de réconfort qu'ils nous disent apprécier fortement.

Inscription en mairie sur simple demande.

LOGEMENT

La commune connaît une très forte demande de logements, principalement de familles ou d'aînés.

Les logements vacants sont, dans la mesure du possible, proposés prioritairement aux personnes habitant la commune.

Mais la liste d'attente s'allonge inexorablement.

Dans les projets futurs, l'intégration de nouveaux logements adaptés sera très fortement étudiée pour répondre à cette demande croissante.

C.L.A.P.



Culture Linières Animation Programmation

L'équipe de CLAP vous souhaite une bonne et heureuse année 2022 !

La saison a bien débuté avec des spectacles variés et de qualité : musique, théâtre et humour étaient au rendez-vous.

Malheureusement, dans ce contexte toujours compliqué, nous avons constaté une forte baisse de fréquentation. CLAP ne peut exister sans le public et nous espérons vivement que cette nouvelle année verra le retour des spectateurs.

Suivant les conditions sanitaires et la réglementation en vigueur à la date de chaque spectacle, le Pass Sanitaire pourra être exigé et le port du masque obligatoire.

Nos prochains spectacles seront placés sous le signe de la bonne humeur, avec :

- **le 29 janvier** : la Compagnie des Banquettes Arrières et leur spectacle « Heureuses... par accident »,



- **les 12 et 13 mars** : la Compagnie de l'Ourson Blanc dans « Brèves de Comptoir »,
- **le 25 février** : spectacle pour enfants « Enfantines » qui aura lieu à 18h30 à la salle Calebasse (tarif spécifique de 4€).

Les tarifs en vigueur : 10€ en normal, 6€ en réduit, et une carte d'adhésion annuelle à 7€ permettant de bénéficier du tarif réduit.

Les réservations peuvent se faire par internet, avec un paiement par carte bancaire, ou par téléphone.

L'équipe du CLAP

Contact : www.clapstjean.com / 02 41 39 72 29 / 06 95 72 50 58



BIBLIOTHÈQUE ABCD du réseau Latulu

L'ensemble des bénévoles vous souhaite une excellente année 2022.

Nous vous invitons à venir découvrir de nouveaux ouvrages, tant pour les adultes que pour la jeunesse, d'ores-et-déjà disponibles dans nos rayons.

Nous rappelons que les horaires d'ouverture de la bibliothèque ABCD sont disponibles à plusieurs endroits : le site de la municipalité, le site du réseau Latulu et sur le mur extérieur à l'entrée de la bibliothèque. Ces horaires pourront être modifiés au cours du premier trimestre 2022.

La bibliothèque suit le protocole sanitaire en vigueur : port du masque et passe sanitaire obligatoires pour toute personne âgée de plus de 12 ans.

Pour rappel, vous avez la possibilité de réserver vos ouvrages en ligne sur le site du réseau Latulu.

La cotisation annuelle est de 12 € par famille incluant l'offre numérique.

Notez dans vos agendas deux dates importantes pour « L'heure du conte » destinée aux enfants dès 4 ans :

- **le mercredi 12 janvier 2022**

- **le mercredi 9 mars 2022**

N'hésitez pas à venir nombreux !

Contact : abcd.stlegerdesbois@wanadoo.fr

Réservation en ligne sur le réseau LATULU : latulu.c3rb.org

RAPPEL HORAIRES D'OUVERTURE

• PERIODE SCOLAIRE

Lundi : 15h30 - 17h30
Mercredi : 17h - 19h30
Vendredi : 15h30 - 17h30
Samedi : 10h30 - 12h

• VACANCES SCOLAIRES

Mercredi : 16h - 17h30
Vendredi : 16h - 17h30

FAMILLES RURALES

Cinéma Balad'images

Voici le calendrier des projections à venir, salle Calebasse à Saint-Léger-des-Bois :

Jeudi 6 janvier 2022	20h30	Adultes
Jeudi 24 mars 2022	20h30	Adultes
Samedi 2 avril 2022	20h30	Adultes
Dimanche 3 avril 2022	15h00	Enfants
Mardi 28 juin 2022	20h30	Adultes

Le nom des films vous est communiqué 15 jours avant la séance par différents moyens de diffusion :

- site internet de la mairie
- application IntraMuros
- affiches au sein des commerces
- tracts dans les boîtes aux lettres
- banderole au rond-point de la zone artisanale de Saint-Léger-des-Bois
- panneaux en bois aux entrées de Saint-Léger-des-Bois

Les tarifs sont :

- adultes : 5,50€ (4,50€ pour les adhérents)
- enfants de moins de 14 ans : 4€ (3€ adhérents)

Nous souhaiterions financer un nouvel écran de projection.

Pour cela nous avons besoin de vous : nous avons mis en place une cagnotte participative.

Pour contribuer :

- se rendre directement sur le site HelloAsso puis taper « Familles Rurales St Léger de Linières »,
- ou flashez le QR code ci-dessous.

Soyez chaleureusement remerciés pour votre aide !

Vous avez des questions et/ou êtes intéressés par notre association, contactez-nous par mail famillesrurales.saintlegerdelinières@lilo.org ou sollicitez-nous lors des projections.



VIE ASSOCIATIVE

Depuis la rentrée, les associations ont repris leurs activités. Le forum des associations qui a eu lieu le 5 septembre 2021 a permis une nouvelle fois à de nombreux Légérois de venir découvrir ou redécouvrir l'offre importante proposée par les bénévoles investis.

Notre présence aux différentes assemblées générales marque le soutien de la municipalité dans un contexte difficile. Les rendez-vous de travail avec les représentants de ces associations permettent d'appréhender les besoins et d'avoir des échanges riches et constructifs.

Divers projets en cours et en relation avec les associations :

- Bibliothèque : étude technique par un architecte pour la réhabilitation de l'ancien commerce à Saint-Léger-des-Bois (1^{ère} esquisse)
- Étude thermique et projet de réfection du sol de la salle A de Linières à Saint-Jean-de-Linières
- Création d'un bar dans la salle « Entre-deux » à Saint-Léger-des-Bois
- Devis demandé au SIEM pour la mise en éclairage du stade de St Léger

LINIÈRES ACTIVITÉS LOISIRS



Avec cette nouvelle saison 2021/2022, l'Association L.A.L. (Linières Activités Loisirs) compte près de 184 adhérents toutes sections confondues.

Notre association met à votre disposition 12 activités variées :

- Couture
- Danse en ligne
- Danse de salon
- Danse Hip-Hop
- Gym douce
- Gym d'entretien
- Gym Pilates
- Randonnée pédestre

- Sophrologie
- Volley-Ball loisir
- Yoga
- Zumba kids

N'hésitez pas à rejoindre une activité, même en cours d'année, ce sera toujours un plaisir de vous accueillir !

Pour tout renseignement sur l'association et ces événements, nous vous invitons à consulter notre site internet :

lal-saintjean.wixsite.com/asso

Contact Général :

lal.saintjean@gmail.com

ASSOCIATION DES AMIS DU PETIT ANJOU



Les journées du Patrimoine ont magnifiquement clôturé la saison estivale de l'association.

Plus de 700 personnes se sont déplacées, dont Monsieur le Maire F. POQUIN et Madame la députée N. DUBRÉ-CHIRAT.

L'association a retrouvé son rythme automnal mais ne s'est pas endormie pour autant : la restauration de l'auto-rail De Dion Bouton se poursuit avec le

sablage, la peinture du châssis et l'opération de rivetage (très impressionnant pour un non-initié, à découvrir ici :

www.petit-anjou.fr ou sur notre page Facebook).

Prochainement, le rez-de-chaussée du « bâtiment voyageur » va entamer sa métamorphose et retrouvera son aspect d'antan, grâce à la coopération de La Fondation du Patrimoine.



Lancement d'un concours de dessin destiné aux enfants

Les enfants, et si vous dessiniez une gare avec son train, une locomotive, des voyageurs... ?

Adressez votre tableau à l'association :

**Association des Amis
du Petit Anjou -
9 route de Bouchemaine
Saint-Jean-de-Linières -
49070 ST-LEGER-DE-LINIERES**

Vos dessins seront exposés au début de la saison estivale 2022. Un classement sera réalisé par l'association et des surprises attendront les lauréats...

A vos crayons et pinceaux !

CLUB PHOTO 24 X 36

Retour sur notre concours photo 2021 sur les thèmes « Design » et « Le plaisir de lire » :

Son succès est mitigé : seulement 91 photos exposées (51 en couleur et 40 en N&B).



Est-ce la situation sanitaire, nos thèmes moins courants qu'à l'habitude, ou les deux, qui ont dissuadé les participants ?

En revanche, notre exposition, ainsi que celle des enfants de CM2, ont connu une affluence dépassant celles des précédentes années (sauf 2020).

Notons la qualité de l'exposition des CM2 : merci pour leur participation et leur investissement, ainsi que ceux de leurs enseignants sans lesquels cette « expo-concours enfants » n'existerait pas.

Concernant la vie du club, les activités ont repris et le nombre d'adhérents se stabilise à 13 avec 2 départs et 2 arrivées.

Le club envisage, comme fil rouge, un nouveau diaporama sur les affluents de la Loire en Anjou, toujours en s'inspirant du livre « Je m'appelle Loire ».

Renseignement : patrickgilbert@orange.fr

Site internet :

24x36.assoconnect.com/page/973268-accueil



DON DE SANG Bénévole

Poursuivons nos efforts !

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux donneurs et faisons le maximum pour fidéliser les anciens donneurs.

Alors, lorsque vous lirez cet article, prenez conscience que cet appel est d'une grande importance. Les besoins en produits sanguins sont très grands.

Aucune contrainte n'existe pour donner son sang durant cette pandémie qui a du mal à nous quitter malgré les efforts de chacun.

- Si vous êtes âgés de plus de dix-huit ans et de moins de soixante-dix ans,
- et si vous pesez au moins cinquante kilos et que vous êtes en bonne santé,

Alors vous êtes éligible pour participer à cet acte de générosité.

Vous ne pouvez pas donner votre sang : **donnez un peu de votre temps.**

Notre association recherche toujours des bénévoles pour gérer l'accueil des donneurs ainsi que la collation servie à chacun après le don.

Nous vous rappelons que la prochaine collecte aura lieu :

**lundi 7 février 2022 de 16h30 à 19h30
salle de la Coudre
à Saint-Léger-des-Bois.**

Toute intention de don doit être précédée d'une prise de rendez-vous auprès de l'EFS, sur le site Internet : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Contact :
dondusangbeaucouze@gmail.com

THÉÂTRE EST MON VILLAGE



Nous sommes heureux d'avoir pu reprendre notre activité pour la saison 2021-2022. Lors de l'AG exceptionnelle, qui s'est tenue le 28 septembre, nous avons eu des nouveaux membres qui ont permis de faire perdurer l'association « Théâtre et mon village ».

Les membres du bureau sont :

- Priscilla LHUMEAU (présidente)
- Sandra PIOU (trésorière), Virginie TISON (secrétaire)
- Laure JANUS (vice-secrétaire)

Isabelle BECKER, toujours autant investie au sein de notre association, conduit actuellement la troupe enfants, constituée de 21 enfants répartis en deux groupes. Les cours ont lieu sous sa direction le mercredi à la salle Calebasse de Saint-Léger-des-Bois.

Malheureusement, la troupe adulte n'a pas pu se renouveler cette saison mais l'association réfléchit à l'organisation d'un stage de découverte du théâtre destiné aux adultes.

Agenda 2022

- **Samedi 3 et dimanche 4 juin** : représentations de la troupe enfants.

Renseignements : theatreestmonvillage@gmail.com

C^{IE} LES IMPROSTEURS



Vous étiez 400 personnes à venir nous applaudir le week-end des 22, 23 et 24 octobre dernier à l'espace Galilée à Saint-Jean-de-Linières pour notre spectacle Les Z'Amours.

Un grand merci à tous !

Si vous souhaitez prolonger le plaisir, retrouvez-nous **le samedi 22 janvier 2022** au théâtre Chanzy à Angers (réservation via le site de la Fnac)

Les dates à retenir pour 2022 :

- **lundi 3 janvier 2022** : Galette des Rois,
- **mardi 8 et mercredi 9 février 2022** : stage théâtre enfants salle Carré d'As,
- **samedi 14 et dimanche 15 mai 2022** : spectacle théâtre enfants salle Galilée,
- **vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 mai 2022** : spectacle théâtre ados et adultes salle Galilée.

Théâtralement vôtre.

Site internet : lesimprosteurs49.wixsite.com/lesimprosteurs

Renseignements : Yohann ADAMIS - 06 26 43 01 02

Facebook : Les Improsteurs



EMMAÜS

A Emmaüs, des volontaires attendus pour un chantier participatif d'isolation paille des futurs bâtiments



Le chantier de requalification d'Emmaüs au Sauloup a démarré début novembre et bat désormais son plein.

De gros engins de chantier ont dégagé la plateforme qui va accueillir la nouvelle salle de vente de 1 200 m². Pour permettre la rénovation du restaurant, un préfabriqué accueille désormais, amis et compagnons.

A l'été prochain, les clients découvriront un nouvel Emmaüs : plus grand, plus fonctionnel, et totalement engagé dans la transition écologique et énergétique. Des panneaux photovoltaïques vont être installés sur la toiture de la nouvelle salle de vente par l'entreprise citoyenne Cowatt. Anjou Territoire Solaire, filiale d'Alter Énergies, va installer des ombrières photovoltaïques sur le parking de la communauté.

Mais le projet est aussi exemplaire en matière de réemploi de matériaux de bâtiment et d'utilisation de matériaux biosourcés. Grâce à un financement d'Angers Mécénat, un chantier participatif va ainsi être mis en œuvre la première semaine de mars pour l'isolation en paille et en métisse* des façades des nouveaux bâtiments (restaurant, salle de vente). Et la communauté recherche des volontaires pour ce chantier d'une semaine.

Tous les bricoleurs de Saint-Léger-de-Linières sont les bienvenus pour participer à ce chantier innovant et formateur, notamment pour ceux qui veulent s'engager dans la même voie pour leur propre maison.

* Le métisse est un produit isolant réalisé à partir de coton recyclé par une filiale d'Emmaüs

Inscription par mail auprès de M. LEGRAND :
emmaus.angers@orange.fr – 06 72 96 56 60

L'association ECLA, en partenariat avec la société CoWatt, travaille à la réalisation de ce projet photovoltaïque qui fait l'objet d'un appel à souscription citoyen.

Pour en savoir plus, une projection/débat aura lieu le **mardi 18 janvier 2022 à 20h30** à l'Espace Galilée de Saint-Jean-de-Linières, suivi d'un temps d'échange.

Vous souhaitez en savoir plus :
cowatt.fr/souscription/particulier/

LAMBOISIÈRES MARTIN BASKET



Une nouvelle saison est lancée !

Le club est composé de 19 équipes jeunes, 7 équipes seniors, 4 équipes loisirs, 1 groupe BaskeTonic, et 4 groupes Multisports pour les plus jeunes, ce qui représente plus de 400 licenciés.

Pour cette saison, les activités évoluent et se diversifient :

- le **Multisport** pour les plus jeunes (2015 à 2017) peut se poursuivre jusqu'en U13. Les créneaux affichent complets cette saison.
- le **BaskeTonic** et le **Basket Renfo** : séances les lundi, mardi et mercredi pour tout adulte souhaitant une remise en forme, un maintien, un renforcement en toute convivialité.
- **des stages** pour tous les jeunes à chaque période de vacances scolaires, et également les 3 premières semaines de juillet.
- l'**équipe Féminine Seniors 1** est montée en Nationale 2. Les résultats de ce début de saison sont prometteurs : les filles



défendent fièrement nos couleurs face aux grands clubs, les supporters sont présents, le chaudron de Saint-Léger vibre à chaque match à domicile !

Antonin COULOMB rejoint cette année notre équipe de 3 salariés et prend en charge la gestion du Multisport.

lmb49.secretariat@gmail.com / club.quomodo.com/lmb49.

Réseaux sociaux :  



FOOTBALL CLUB

ST-JEAN - ST-LAMBERT - ST-LÉGER - ST-MARTIN



Fort de plus de 200 licenciés, le FCLJLM mise sur sa formation.

Il compte cette saison :

- 3 équipes en U10/U11,
- 2 équipes en U12/U13,
- 2 équipes U14/U15
- une quarantaine de licenciés en U6/U7 et U8/U9.

Le club possède également 2 équipes Seniors et 2 équipes Vétérans.

Même s'il bénéficie du soutien de nombreux bénévoles et parents, le club se donne les moyens de remédier à cette hausse d'effectifs en formant 3 nouveaux éducateurs diplômés, dont un spécifique gardien.

Concernant l'école de foot 6/13 ans, avec près de 90 licenciés, il n'est plus possible de faire les entraînements du mercredi sur un seul terrain : les U7, U9 et U13 basculeront sur le stade de Saint-Léger-des-Bois et les U11 resteront sur le stade de Saint-Lambert-la-Potherie. Les entraînements du lundi soir restent inchangés.



Nous sommes en discussion avec la mairie pour l'éclairage d'un terrain en herbe.

Après une vente de saucissons en novembre, la « commission animation », récemment créée, espère organiser son habituel concours de belote en mars, les 3 finales vétérans en juin, et bien d'autres projets.

Contact :

Stéphane GALLARD - 07 50 58 14 59 ou fcljlm.footeo.com

PETANQUE

ST-JEAN - ST-MARTIN



Malgré une saison 2021 en demi-teinte liée aux contraintes sanitaires, notre fédération a réussi à mettre en avant le sport en extérieur.

Cela nous a permis de faire quelques compétitions, et notamment la Coupe de France qui se déroule sur 2021-2022 avec 8 joueurs, dont une féminine.

L'équipe phare du club a passé les phases de qualification pour poursuivre l'aventure :

- 1^{er} tour : victoire 16/15 contre Rezé (44),
- 2nd tour : victoire 16/5 contre Châtelain (53).

Félicitations à l'équipe et au coach.

Notre souhait est de passer les 2 prochains tours à l'extérieur les 19 décembre et 30 janvier, puis d'arriver en 16^{ème} de finale avec le graal.

Merci aux élus de Saint-Léger-de-Linières et Saint-Martin-du-Fouilloux pour leur visite lors des compétitions.



A NOTER

- **Concours de belote** le vendredi 21 janvier à Galilée (sous réserve situation sanitaire),

- **Permanences de reprise ou création de licence** au stade de Saint-Jean, de 9h30 à 11h30, les 18 décembre, 8 et 22 janvier.

Bonne fête de fin d'année aux habitants de Saint-Léger-de-Linières !

Contacts :

JERIGNE Léon : 02 41 39 71 80

DECHEREUX Jean-Claude : 02 41 39 72 42

petanque49.free.fr / et application IntraMuros

APE ÉCOLE CLAUDE DEBUSSY SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES

Nouvelle année, nouvelle équipe !

A nous aussi de faire notre photo de classe : voici notre équipe, 8 membres motivées.

Pour cette année 2021-2022, déjà deux événements passés avec succès :

- 27 novembre 2021 : « Vide ta chambre »,
- 3 décembre 2021 : « Marché de Noël »,

A venir :

- 12 juin 2022 : « Vide Grenier ».

Nous avons également d'autres temps forts en préparation mais nous gardons la surprise !

En parallèle, nous organisons régulièrement des ventes afin de récolter des fonds pour financer de beaux projets pour l'école (nos célèbres gâteaux Bijou, des chocolats et sapins de Noël, des brioches, des saucissons et des bières...).



Tous ces événements et ventes, nous permettent de financer le spectacle de Noël, la troupe de cirque « Roule ta boule », des sorties diverses et variées, des petits accessoires sous la responsabilité des délégués de classe et bien d'autres idées pour le plus grand plaisir des enfants.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations et de suggestions :
apestjeandelinieres@gmail.com
Et pour nous suivre : www.facebook.com/APE.ClaudeDebussy.StJean.49/

ASCSM MUSIQUE SAVENNIERES - ST-LÉGER - ST-MARTIN



L'année musicale a repris le 13 septembre. Afin d'assurer les cours, l'école emploie actuellement 5 professeurs et un intervenant extérieur.

Cours individuels et collectifs

L'école propose des cours d'instruments d'une demi-heure par semaine hors période scolaire : piano, batterie, violon, guitare classique, basse ou électrique.

L'école dispense des cours hebdomadaires d'une heure de formation musicale par petits groupes de niveau.

Eveil musical et chorale enfants

L'école propose des séances d'Eveil musical pour les enfants de 3 à 6 ans. Les cours ont lieu le mercredi après-midi. Il est toujours possible d'inscrire son enfant durant toute l'année.

Une chorale enfant a été créée pour des enfants de 8 à 14 ans. Un répertoire dynamique est proposé par la cheffe de chœur. Les répétitions ont lieu tous les mercredis.

Chorale adultes

La chorale dirigée par Kévin Guérif répète tous les mercredis soir à Saint Martin. Le répertoire est basé sur des chants contemporains français (Soprano, Vianney, Noir Désir).

Date à retenir

L'école organisera son après-midi musical le dimanche 26 juin devant la mairie de St Martin.

Contact :
mail : ascsmmusique@gmail.com
Site internet : ascsmmusique.wixsite.com/website



TENNIS CLUB DE L'OCEANE ST-LÉGER - ST-MARTIN

Le TCO « Tennis Club de l'Océane » a terminé la saison 2020-2021 avec un effectif de 145 adhérents, saison fortement impactée par la crise sanitaire.

Les cours, qui n'ont pu être assurés, ont été remboursés et une remise de 50% a été faite aux adhérents renouvelant leur licence.

L'équipe enseignante 2021/2022 est composée d'Adrien JUTEL et d'Antoine PHELIPPEAU ; l'arrivée d'Antoine faisant suite au départ de Florian BOURRIGAUT. Tous deux sont titulaires du brevet d'état JEPS.

Si vous êtes intéressés, pour prendre des cours, ou tout simplement jouer au TCO, n'hésitez pas à nous contacter.

Composition du bureau :

Président : Didier AUGÉUL (06.12.33.49.51)
 Secrétaires : Christine LE SAOUT et Aude ROLLAND
 Trésorier : Michel BRUNET
 Responsable équipes seniors : Sébastien HUET et Ludovic DEHAUMONT
 Responsable tournoi seniors : Laurent MICHEL et Pascal BURGEVIN

Contact :
tennisclub.oceane@laposte.net
Site internet : tcoceane.fr
Facebook :
www.facebook.com/TennisClubOceaneStLeger





ASSOCIATION DES JARDINIERS DE LA COUDRE

Après une longue absence suite à la situation pandémique, l'AJC a eu le plaisir de retrouver ses adhérents lors de son assemblée générale le 19 novembre 2021.

Cette réunion a été l'occasion de présenter les actions menées par l'association, d'échanger librement sur les thématiques communes à nos jardiniers, et de prôner dans la bonne humeur les valeurs fortes de l'association : Partage, Respect et Solidarité.

Cette AG a également permis d'élire, à l'unanimité, un nouveau bureau :

- Delphine BACHELE (reconduction),
- Véronique CHARGE (reconduction),
- Philippe GUERIF (intégration)
- Gaëtan PASSEDROIT (intégration).

Pour la saison à venir, nos projets sont nombreux, notamment le projet de la serre aux Ferrières qui va pouvoir reprendre.

Concernant le site de Légéry, de nombreux déménagements ayant donné suite à des libérations, certaines parcelles de 25m² ou de 50m² sont disponibles, sachant que l'eau sur ce site est gratuite grâce à l'éolienne : l'occasion d'accueillir de nouveaux adhérents et de faire perpétuer cette ambiance « éco » au sein du quartier !

**Nous contacter : ajc49170@gmail.com –
Facebook : [@AJC49170](https://www.facebook.com/AJC49170)**



SOCIÉTÉ JEANNE D'ARC

La société Jeanne d'Arc ayant dû interrompre ses activités depuis mars 2020, poursuit son rôle d'accueil et de convivialité.

Certains dimanches, nous sommes heureux de nous retrouver pour vivre un temps de partage et d'amitié en fonction de l'évolution de la Covid 19.

La soirée belote organisée habituellement en novembre a dû être annulée en raison de la recrudescence de cas contact.

Nous vous invitons à venir partager avec nous la galette et le verre de l'amitié, à l'occasion de notre Assemblée générale le dimanche 6 février 2022 à 10h45 à l'Espace Carré d'As à Saint-Jean-de-Linières (Pass sanitaire obligatoire).

Tout nouvel adhérent sera chaleureusement accueilli.

Contact : M. JAROUSSEAU- 02 41 39 74 17

CLUB NATURE JUNIOR ST-LEGER - ST-MARTIN

C'est avec enthousiasme que petits et grands ont repris les activités aux vacances de la Toussaint.

Première journée consacrée au petit bricolage : fabrication du traditionnel bâton de marche, d'un tire-botte, et décoration à la pyrogravure.

Deuxième jour : déplacement au Moulin de Sarré à Gennes pour la visite commentée du moulin et son fonctionnement du grain de blé à la farine, suivie de la fabrication du pain. Nos futurs « mitrons » revêtus d'un tablier blanc s'en sont donné à cœur joie les mains dans la farine ! Quel bonheur alors de récupérer son petit pain à la sortie du four !

La journée bien avancée, juste le temps d'une petite promenade dans le sous-bois de la forêt domaniale de Milly, sous la conduite et les explications avisées de notre hôte, et il nous a fallu rentrer.

Vivement les prochaines vacances pour de nouvelles aventures !

Référents et animateurs :

Jean-Bernard : lefièvre.jean-bernard@orange.fr - 06 73 35 11 15

Jean-Pierre : jppoirier6@orange.fr - 06 22 97 50 22

Simiane : dbnt@wanadoo.fr - 06 12 02 52 06



GESTION DES DÉCHETS

Collecte des déchets en porte à porte pour 2022

ATTENTION CHANGEMENT :

le ramassage des ordures ménagères et des bacs de tri est désormais uniformisé sur l'ensemble de la commune, à savoir :

Ramassage des ordures ménagères
le jeudi semaine impaire,



Ramassage des bacs de tri (sauf ZI-ZA)
le jeudi semaine paire.



Le calendrier 2022 vous est remis avec ce magazine communal. Vous le trouverez également en téléchargement libre sur le site internet de la commune ou d'ALM.

> CONSIGNES IMPORTANTES À RESPECTER :

- sortir les bacs la veille de la collecte à partir de 19h, la collecte ayant lieu entre 5h et 20h,
- positionner les bacs aux emplacements/marquages indiqués, l'ouverture côté rue,
- ne pas laisser les bacs sur la voie publique, après la collecte,
- se référer à son calendrier lors des jours fériés car report systématique de la collecte sur un autre jour de la semaine (souvent le lendemain) ;
- pour tout incident sur une collecte ou bac cassé/ inadapté, contacter les services d'Angers Loire Métropole au 02 41 05 54 00 ou par mail : dechets@angersloiremetropole.fr.

Horaires de la déchetterie d'Emmaüs située à Saint-Jean-de-Linières :

- du 1^{er} avril au 31 octobre : ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, et le samedi de 8h30 à 18h en non-stop,
- du 1^{er} novembre au 31 mars : ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 17h en non-stop.

Mise à disposition gratuite d'un composteur :

Pour les personnes disposant d'un jardin, ou les petites résidences de moins de dix logements avec espace vert, Angers Loire Métropole met à disposition gratuitement des composteurs de 345 litres.

Si vous êtes intéressé(e), 3 étapes à respecter :

- 1) demandez votre composteur par mail à dechets@angersloiremetropole.fr ou par téléphone au 02 41 05 54 00,
- 2) signez le contrat transmis par Angers Loire Métropole,
- 3) déposez en mairie ou par mail (mairie@saint-leger-de-linieres.fr) votre contrat signé : vous serez ensuite contacté(e) pour la remise du matériel.

S'informer des actualités communales

Plusieurs outils numériques, pour tous les âges, pour tous les goûts :

L'application « **IntraMuros** » qui vous tient informé(e) en temps réel. Téléchargez-la gratuitement sur votre smartphone via :



et sélectionnez la commune pour recevoir les notifications dès qu'une actu est postée.

Le site Internet de la commune :
saint-leger-de-linieres.fr



Petite nouveauté : quelques associations et entreprises sont désormais intégrées aux annuaires dédiés.

DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

A partir du 1^{er} janvier 2022, un usager pourra déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Le service Urbanisme de Saint-Léger-de-Linières, en lien étroit avec les services d'Angers Loire Métropole (ALM), se prépare ainsi à recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme si le pétitionnaire en fait le choix.

De plus, notre commune accueillant plus de 3 500 habitants, l'instruction des dossiers sera également assurée sous forme dématérialisée.

Cette évolution est renforcée par un portail mutualisé appelé GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme) permettant de simplifier les démarches des habitants et des professionnels, tout en améliorant l'organisation et le fonctionnement des services administratifs.

Les bénéfices de la dématérialisation sont multiples autant pour les usagers que les agents : téléservice disponible 24h/24 et 7j/7, pré-remplissage de certaines données, délivrance de récépissés automatiques, suivi en temps réel du traitement de la demande, économie/écologie (reprographie, affranchissements des courriers recommandés, déplacements) ...

Inscription sur les listes électorales

Vous souhaitez voter lors de la prochaine élection présidentielle ?

Le site **Service-Public.fr** met à votre disposition une nouvelle version du téléservice pour s'inscrire sur les listes électorales.

Il est également possible de s'inscrire au sein de votre mairie, ou par courrier, en présentant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Recensement de la population

Le recensement de la population se déroulera du 20 janvier 2022 au 20 février 2022.

Il permet de déterminer la population officielle de la commune et ses caractéristiques : âge, professions, moyens de transports utilisés pour se rendre au travail,...

Il permet d'établir la contribution de l'Etat au budget des communes, de décider des équipements collectifs ou encore de définir le nombre d'élus au conseil municipal.

C'est pourquoi votre participation est essentielle.

Le recensement est encadré par une loi, des décrets et des arrêtés. Il est obligatoire, confidentiel et déclaratif. C'est avant tout un devoir civique.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Si besoin, votre agent recenseur vous expliquera la marche à suivre. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser les documents papiers qu'il vous remettra.

Il est prévu de recruter six agents recenseurs sur la commune. Ils seront munis d'une carte officielle et tenus au secret professionnel.

Vos réponses resteront confidentielles.

Par avance, vous êtes remerciés pour votre participation.

Tribunes

Conformément à la loi «Démocratie de proximité», cette page est consacrée à la libre expression des groupes politiques. Cet espace rédactionnel est proportionnel au nombre d'élus qui constitue chaque groupe.

Tribune du groupe majoritaire : Liste « Solidarité, Écologie, Modernité »

Nous regrettons la décision des élus de la minorité et nous tenons à préciser que notre tribune parue dans le dernier bulletin communal (F.I.L. 10) n'était en rien mensongère, diffamatoire ou insultante. Elle était la réponse à celle écrite dans le FIL n° 9 de juin

«Promesses. .promesses...», qui mettait en cause l'ensemble de notre équipe pour un manque de transparence au moment du vote du budget. Les élus du groupe majoritaire n'ont jamais méprisé les élus du groupe Proximité Citoyenne.

Au-delà de ces polémiques infructueuses, nous choisissons la voie de l'action. Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce numéro 11.

L'équipe du groupe majoritaire.

Tribune du groupe minoritaire : Liste « Proximité Citoyenne »

TROP, C'EST TROP

Le jeudi 18 novembre 2021, les 5 élus de la liste « Proximité Citoyenne » ont donné ENSEMBLE leur démission du Conseil Municipal

Ce choix, nous l'avons fait avec beaucoup de regrets. Notre équipe a toujours souhaité s'investir et travailler en bonne intelligence avec les autres élus.

Mais dans la tribune du groupe majoritaire, nous avons été méprisés et insultés avec des propos mensongers et diffamatoires à notre encontre.

Dans ces conditions, il était difficile de continuer à s'asseoir à la même table que ceux qui ont cautionné cet article et qui sont restés muets suite à la parution de celui-ci.

Par d'autres chemins, nous continuerons notre action pour le bien être des habitants.

**N'hésitez pas à communiquer avec nous :
proximité.citoyenne@gmail.com**

Le mot des conseillers départementaux

Canton Angers 3

Belle année 2022 à tous



Lors des élections départementales de juin dernier, vous avez décidé de nous accorder votre confiance. Vous représenter au sein de cette collectivité constitue pour nous, une belle et noble responsabilité. C'est avec humilité et détermination que nous souhaitons porter la voix de tous les habitants de notre canton.

Le Conseil Départemental est par essence, une collectivité du quotidien.

Nos missions nous amènent notamment à participer aux décisions liées à la gestion de notre patrimoine bâti et routier, au fonctionnement et à l'entretien des collèges, à promouvoir des actions en faveur de la transition écologique, des circuits courts pour la qualité alimentaire, à soutenir les communes dans leurs projets, mais aussi et surtout, à placer l'humain au cœur de nos actions : enfance, famille, autonomie, aides à l'insertion, au logement, réussite éducative, associations... Toutes ces interventions et initiatives s'exercent à l'échelle du département.

Nous n'en sommes pas moins vigilants pour défendre et faire avancer les sujets liés spécifiquement à notre canton.

Elus de proximité, nous avons à cœur de pouvoir continuer à vous rencontrer et vous rendre compte sur nos actions.

Pour suivre notre actualité départementale :

<https://www.facebook.com/cantonangers3>

Pour nous contacter par mail :

s.lebeaupin@maine-et-loire.fr et f.poquin@maine-et-loire.fr

ou par voie postale :

Sophie LEBEAUPIN / Franck POQUIN

Département de Maine-et-Loire

CS 94104

49941 Angers Cedex 9

Cette période de fin d'année 2021 / début d'année 2022, nous invite naturellement à avoir une pensée pour chacun d'entre vous. Nous vous souhaitons le meilleur pour cette nouvelle année, et espérons qu'elle verra se réaliser tous vos souhaits.

*Sophie LEBEAUPIN et Franck POQUIN
Conseillers Départementaux Angers 3*



*Sophie LEBEAUPIN
Adjointe au Maire d'Angers
Conseillère Départementale*



*Franck POQUIN
Maire de Saint-Léger-de-Linières
Conseiller Départemental délégué*

maine-et-loire.fr

maine_et_loire | Département49

AGENDA

JANVIER - MAI 2022



JANVIER

- 3 Cie Les Imposteurs, galette des rois
- 6 Familles rurales, cinéma, salle de la calebasse - 20h30
- 8 Club de pétanque, permanences de reprise ou création de licence, stade de Saint-Jean
- 12 ABCD du réseau Latulu, « L'heure du conte », bibliothèque Saint-Léger-des-bois
- 14 Municipalité, cérémonie des vœux, espace Galilée - 20h30
- 18 Emmaüs, projection/débat en lien avec l'association ECLA espace Galilée - 20h30
- 21 Club de pétanque, concours de belote, espace Galilée
- 22 Club de pétanque, permanences de reprise ou création de licence, stade de Saint-Jean
- 29 CLAP, spectacle « heureuses... par accidents », espace Galilée - 20h30
- 29 CSI, sorties natures, espace Carré d'As - 14h-16h30

FÉVRIER

- 3 CSI L'atelier, coup de pouce numérique, espace Carré d'As - 14h-16h30
- 4 CSI, sorties natures, espace Carré d'As - 14h-16h30
- 6 Société Jeanne d'arc, assemblée générale, salle Carré d'as, Saint-Jean-de-Linières - 10h45
- 7 Don du sang, collecte de sang, espace Galilée, Saint-Jean-de-Linières - 16h-19h30
- 8-9 Cie Les Imposteurs, stage théâtre enfants, salle Carré d'as
- 25 CLAP, spectacle, « Enfantines » salle Calebasse - 18h30

MARS

- 9 ABCD du réseau Latulu, « L'heure du conte », bibliothèque Saint-Léger-des-bois
- 12 CLAP, spectacle, « Brèves de comptoir », espace Galilée - 20h30
- 13 CLAP, spectacle, « Brèves de comptoir », espace Galilée - 20h30
- 24 Familles rurales, cinéma, salle de la calebasse - 20h30

AVRIL

- 2 Familles rurales, cinéma, salle de la calebasse - 20h30
- 3 Familles rurales, cinéma, salle de la calebasse - 15h
- 10 Elections présidentielles, 1^{er} tour
- 24 Elections présidentielles, 2nd tour

MAI

- 14 Don du sang, collecte de sang, salle communale, Saint-Lambert-la-Potherie - 8h30-11h30
- 14-15 Cie Les Imposteurs, spectacle théâtre enfants, espace Galilée
- 20-21-22 Cie Les Imposteurs, spectacle théâtre ados et adultes, espace Galilée

N.B. Ces manifestations restent soumises à la réglementation sanitaire en vigueur.